

STAPS ACCESS APT

Une 1^{ère} année STAPS en 2 ans

Option : **BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT)**

Licence : **Diplôme national bac +3 [en convention avec l'Université de Nantes]**



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Le parcours de Licence STAPS ACCESS option Activités Physiques pour Tous (APT) propose de construire sa réussite en STAPS en conciliant approches universitaire et professionnelle, lors d'une 1^{ère} année organisée sur deux ans.

Cette 1^{ère} année de Licence permet :

- d'acquérir des compétences dans l'encadrement et l'analyse d'une séance d'activité physique et sportive pour tout public.
- de suivre une formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous (APT) en partenariat avec l'organisme de formation FORMA' et envisager, si besoin, une insertion professionnelle à court terme dans les métiers de l'éducation socio-sportive.

MÉTIERS ET SECTEURS

- Les étudiants qui finalisent leur cycle de Licence peuvent accéder aux métiers propres aux mentions de Licence STAPS : éducation et motricité, activités physiques adaptées et santé, management du sport.
- Les étudiants titulaires du BPJEPS APT peuvent se professionnaliser en tant qu'éducateur socio-sportif et officier en autonomie dans le secteur des activités physiques pour tous.

POURSUITE D'ÉTUDES

L'obtention de la Licence STAPS APAS, EM ou MS permet de postuler aux Masters proposés à l'IFEPSA et dans les universités françaises.

L'obtention du BPJEPS APT facilite l'engagement dans les autres mentions du BPJEPS (AAN, AF, ...).

NOS PARTENAIRES

AIDE À LA RÉUSSITE

Nouveau contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant à la rentrée 2022 : validation par blocs de compétences, évaluation continue intégrale, personnalisation des parcours, adaptation du calendrier.

Stage en alternance et expériences professionnelles

Dès la première année, l'étudiant en STAPS ACCESS bénéficie d'un stage en alternance adossé à la formation BPJEPS APT. Cette première expérience de stage se poursuit ensuite par de nombreuses expériences professionnelles variées tout au long du cycle de Licence.

Des infrastructures adaptées et de proximité

Le campus de l'IFEPSA bénéficie d'installations récentes et adaptées à la formation universitaire. Les installations sportives sont à proximité et les temps de déplacement réduits.

LES + DE LA FORMATION

Une année d'adaptation pour réussir ses études en STAPS

Deux ans pour valider sa 1^{ère} année de Licence. Un accompagnement pour passer du lycée aux études post-bac : consolider ses acquis, s'adapter au rythme et à la méthodologie des études supérieures. Une remédiation orthographique est mise en œuvre pour les étudiants présentant des fragilités d'écriture.

Un groupe restreint pour optimiser les apprentissages

Un groupe de 25 étudiants maximum, des entretiens réguliers avec les référents pédagogiques, une équipe enseignante disponible et à l'écoute des besoins de chaque étudiant.

Une formation professionnelle intégrée à la L1 STAPS ACCESS

Pleinement associée à la licence 1^{ère} année, le Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (BPJEPS) mention Activités Physiques pour Tous (APT) offre un accès direct à la professionnalisation dans les métiers de l'éducation socio-sportive.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La Licence STAPS ACCESS option APT est organisée sur quatre semestres de formation. La Licence 1^{ère} année (L1) est doublée afin de permettre à l'étudiant de capitaliser les 60 crédits de la Licence 1 et d'obtenir le BPJEPS APT.

- Tout au long de ces deux années de L1, l'étudiant suit intégralement le programme de Licence STAPS 1^{ère} année en alternant périodes de formation universitaire et périodes de formation professionnelle (BPJEPS APT).
- La 1^{ère} année de L1 est consacrée à l'obtention du BPJEPS APT et la validation partielle de la Licence 1 STAPS.
- La 2^{ème} année de Licence 1 permet à l'étudiant de finaliser sa 1^{ère} année de Licence STAPS et de bénéficier d'un statut d'étudiant-salarié grâce à l'obtention du BPJEPS APT.
- Une fois ces deux années complétées, l'étudiant a la possibilité de s'insérer professionnellement avec le BPJEPS APT ou de poursuivre sa formation universitaire en Licence 2^{ème} année.

PROGRAMME

LICENCE 1 [en 2 ans]

La Licence 1 permet d'acquérir des compétences dans :

- l'encadrement d'une séance collective d'activité physique et/ou sportive pour tout public (pratique d'activités physiques variées et apprentissage des compétences pédagogiques pour leur enseignement).
- l'analyse d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive (anatomie, physiologie, biomécanique, sociologie, psychologie, droit, économie, histoire...).
- les usages numériques, l'exploitation de données, la communication écrite et orale en Français et en Anglais, la détermination de son projet professionnel et personnel (notamment à travers les stages d'application).

En parallèle et en partenariat avec l'organisme de formation FORMA, l'étudiant suit une formation BPJEPS APT sur un mode d'alternance entre formation et stage hebdomadaire en milieu professionnel. Au terme de cette formation, le titulaire du BPJEPS APT exerce en autonomie son activité professionnelle dans les activités physiques et sportives ou activités éducatives, culturelles et sociales. Il est responsable de son action au plan pédagogique, technique et organisationnel et assure la sécurité des publics dont il a la charge.

LICENCE 2^{ème} et 3^{ème} ANNEE

Les compétences initiées en Licence 1^{ère} année sont ensuite approfondies tout au long des 2^{ème} et 3^{ème} années de Licence. Elles sont teintées en fonction de la mention STAPS choisie :

- Activités Physiques Adaptées et Santé (APAS)
- Education et Motricité (EM)
- Management du Sport (MS)

Statut étudiant/salarié

Suite à l'obtention du BPJEPS APT, l'étudiant peut être employé en qualité d'éducateur sportif et bénéficier, tout au long de son cursus de Licence, d'aménagements de formation en tant qu'étudiant « salarié ».

INSCRIPTION EN L1

- Être titulaire du baccalauréat et du PSC1
- Parcoursup du 20 janvier au 29 mars 2022
- Satisfaire aux exigences demandées dans le cadre de l'entretien de recrutement programmé en avril/mai
- Nombre de places limité à 25 étudiants

FRAIS DE SCOLARITÉ

(à titre indicatif tarifs 2022/2023)

- De 5 080 à 6 920 € par an selon les revenus des familles
- Possibilité d'obtenir une bourse d'état

Renseignements

Responsable coordination L1 STAPS
christophe.angot@uco.fr | 02.41.79.18.92

Assistante de formation
delphine.bobard@uco.fr | 02 41 79 70 50

ifepsa.uco.fr

